



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie de ST MICHEL DE MAURIENNE le :

Jeudi 2 avril 2026 à 19h30

ORDRE DU JOUR (Session ordinaire)

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal
3. Compte rendu sur l'utilisation des délégations du conseil municipal au maire
4. Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)
5. Nomination des membres délégués au Comité Syndical du syndicat intercommunal d'énergie électrique « Synergie Maurienne »
6. Nomination d'un représentant aux instances de la Société d'Aménagement de la Savoie
7. Nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales
8. Nomination des membres représentants au conseil d'administration de la Société Publique Locale Maurienne Galibier (Office du tourisme Maurienne Galibier)
9. Désignation des représentants au sein des conseils d'administration
10. Désignation d'un correspondant défense
11. Désignation d'un correspondant sécurité routière
12. Indemnité des élus
13. Création des commissions communales
14. Création des comités consultatifs
15. Adoption du règlement budgétaire et financier
16. Délibération fixant le seuil maximum de délégation pour les admissions en non valeur
17. RESSOURCES HUMAINES – Création de postes de saisonniers
18. RESSOURCES HUMAINES – Création d'un poste de vacataire pour l'entretien du cimetière et de la mairie de Beaune l'Eglise

19. EVENEMENTIEL : Convention pour l'organisation de la Foire aux plantes 2026
20. FORET : Convention de mise à disposition de bois sur pied avec l'Office National des Forêts (ONF)
21. Questions diverses

Le 27 MARS 2026

Le Maire,

Christophe ROBERT

